

LA PRÉSIDENTE :

2875 Au revoir.

M. DAVID ST-LAURENT

2880 **M. BENOÎT BOURGEOIS**

M. GABRIEL GASCON

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PRÉSIDENTE :

2885

Et, j'inviterais messieurs David St-Laurent, Benoît Bourgeois et Gabriel Gascon.

Messieurs, bonsoir. Merci d'être à l'avance parce qu'on est en avance sur notre horaire. Si on ne vous regarde pas, c'est parce qu'on regarde l'écran, nous, devant.

2890

Je rappelle les consignes, vous avez dix minutes de présentation et il y aura un échange et de questions de dix minutes. Ça vous va? Au bout de huit minutes, je vais vous dire il vous reste deux minutes. O.K.? C'est bon. Allez-y.

2895

M. DAVID ST-LAURENT :

Alors, bonsoir. Bonsoir à tous. Nous sommes très heureux d'être ici avec vous ce soir dans le cadre de cette consultation du Projet de Ville vers un Plan d'urbanisme et de mobilité.

2900

Le sujet de notre présentation sur la revitalisation de l'Est de Montréal. Alors, je me présente, David St-Laurent, je suis en compagnie, ce soir, de mes collègues Benoît Bourgeois et mon collègue Gabriel Gascon.

Nous sommes des étudiants au programme de Baccalauréat en urbanisme à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

2905

Et dans le cadre de cette présentation, nous tenons à remercier...

LA PRÉSIDENTE :

2910

Rapprochez le micro, s'il vous plaît. Parce que c'est enregistré, c'est pour ça. Moi, je vous entendais bien, mais pour l'enregistrement, c'est plus difficile.

M. DAVID ST-LAURENT :

2915

Alors, dans le cadre de cette présentation, nous tenons à remercier monsieur Jean-François Lefebvre, Phd, chargé de cours au Département d'études urbaines et touristiques.

Alors essentiellement, ce qu'on propose pour la revitalisation de l'Est de Montréal, c'est un projet de transport structurant de tramways.

2920

Et notre proposition, elle s'inscrit dans une vision venant s'arrimer à une série de recommandations dont la planification intégrée de l'aménagement urbain, de mobilité, la densification d'écoquartier, le développement de pôles économiques et l'accès aux berges.

2925

Alors, une petite mise en contexte. Ici, on voit le territoire de l'Est à l'échelle de l'île de Montréal, le territoire qui comprend les arrondissements d'Anjou, Ahuntsic, Cartierville, Montréal-Nord, St-Léonard, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et la Ville de Montréal-Est.

2930

Petit diagnostic du territoire. Le territoire est associé à un lourd passé industriel, il y a des millions de pieds carrés de terrain à développer, une présence de grands espaces verts et surtout, on observe une grande déficience en matière de transport en commun très mal intégré au reste de la Métropole.

2935

Sur cette diapositive, on voit que les données parlent d'elles-mêmes : population de 15 ans et plus utilisant l'automobile pour se rendre au travail comparativement à la Ville de Montréal, les pourcentages sont nettement supérieurs. Une population dépendante à l'automobile.

2940

Les thèmes abordés dans la présentation, seront le transport en commun et la mobilité, la densification et le développement, l'embellissement et l'esthétisation des lieux.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

2945

Notre proposition, pour le transport en commun et la mobilité, serait l'installation de lignes de tramways pour l'Est de Montréal.

2950

On est inspirés par le tramway de Marseille que mon collègue David St-Laurent a pu expérimenté par lui-même. Donc, le tramway a plusieurs avantages.

On peut... plus de stations à un coût moindre, à l'inverse de l'autobus, pour nous, il s'agit d'un vrai substitut à l'automobile.

2955

Le fait que ce soit au sol, ça assure une meilleure intégration dans le design urbain, donc certains aménagements surélevés dans des quartiers résidentiels posent problèmes assez souvent.

2960

Il y a un impact positif sur l'achalandage et le transport collectif. Une meilleure flexibilité et confort, donc on peut penser à une accessibilité plus facile pour les gens à mobilité réduite, par exemple.

Ceci, sont les lignes que nous proposons. Nous avons une première ligne qui relie Berri-UQAM et la station Honoré-Beaugrand connectant la ligne verte, le futur SRB Pie-IX qui passerait par la rue Notre-Dame et l'avenue Souigny.

2965

On a, par la suite, la continuité de cette ligne, la deuxième ligne qui connecterait la station Honoré-Beaugrand et la plage de l'Est transitant par la rue Sherbrooke.

2970

On a ensuite une troisième ligne qui partirait de la Gare Centrale pour se rendre au Cégep Marie-Victorin empruntant l'avenue du Parc, le boulevard St-Joseph, le boulevard Rosemont et le boulevard Lacordaire.

2975

Très intéressant à mentionner pour celle-ci, on aurait une connexion à la ligne verte, à la ligne orange, au prolongement de la ligne bleue et au futur SRB Pie-IX qui serait en fonction à partir de novembre prochain.

2980

Et la quatrième ligne qui connecterait le Cégep Marie-Victorin à la Gare Pointe-aux-Trembles transitant par le boulevard Maurice-Duplessis.

On propose aussi deux lignes de raccordement seulement pour s'assurer d'une meilleure connectivité dans le réseau.

2985

Pour le transport, on a trois principales recommandations que vous avez vues dans le schéma. On veut établir trois lignes de tramway qui pourraient permettre une connexion de la pointe est de l'île au centre-ville en incluant l'opinion citoyenne.

2990

Donc, s'assurer qu'il y ait un consensus citoyen dans l'installation nouvelle ligne de transport en commun.

On veut augmenter la connectivité du réseau actuel. Le rajout de lignes de tramway serait l'occasion d'offrir un réseau plus flexible et diversifié, à la population. C'est vraiment d'arrimer le tramway avec le système actuel.

On veut inscrire le développement du tramway à l'intérieur d'une nouvelle économie d'un développement économique, écologique et durable.

2995

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Au niveau de la densification et le développement, essentiellement, ce qu'on propose, c'est la densification d'écoquartier.

3000

On a eu la chance, à l'automne passé, de visiter l'écoquartier du Technopôle Angus. Alors, quelques caractéristiques de ce Technopôle.

3005

Premièrement, il y a une grande mixité des usages, un milieu de vie dynamique, écologique et accueillant. Gestion des eaux réinventée, bouche énergétique innovante et un grand pourcentage d'espaces verts.

3010

Au niveau de nos recommandations, on recommande de prévoir une densification du territoire en assurant une mixité des usages à laquelle une inclusivité sociale et l'écologie seront des composantes dans la planification du territoire.

3015

Alors, une mixité des usages, c'est important non seulement pour créer un milieu de vie dynamique, mais également réduire le temps des déplacements.

Cinquième recommandation, nous recommandons la création d'une cité d'innovation qui se verrait une valeur ajoutée au territoire en agissant comme vecteur de créations de richesse et d'emploi.

3020

On l'a vue dans l'actualité, Broccolini, un grand constructeur-promoteur, qui a acheté beaucoup de terrains, les anciens terrains Shell dans Montréal-Est.

Nous, ce qu'on veut essentiellement, c'est consolider les petits joueurs et les grandes entreprises en réservant des terrains aux petites PME. On sait que la grande majorité des entreprises, au Québec, ce sont des PME.

3025 Et la sixième recommandation. La Ville de Montréal doit s'assurer d'encadrer le développement résidentiel et commercial du territoire, en accompagnant la transition des bâtiments durables.

3030 Nous, essentiellement, ce qu'on souhaite, c'est que les nouveaux bâtiments sur le territoire soient des bâtiments carboneutres qui atteignent les limites du Novoclimat, qui incorporent des technologies comme la géothermie, des systèmes de chauffage et d'air climatisée.

3035 Des technologies qui vont s'inscrire dans une transition écologique et dans une perspective de développement durable.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3040 Dans notre étude, on a beaucoup vu qu'il manquait un aspect d'embellissement au territoire. En effet, le territoire s'inscrit dans un lourd passé d'industriel. Fait qu'il y a beaucoup d'industries lourdes dans le secteur. Il y a aussi beaucoup de camions lourds qui passent avec ceci.

3045 Et finalement, il y a le Port qui est proche, tous ces éléments font en sorte qu'il y a beaucoup de bruit et ce bruit, comme on l'a vu dans certains de nos cours, peut amener à des problèmes de santé.

3050 Donc, nous, ce qu'on voudrait, c'est miser sur la diminution du bruit et l'augmentation des espaces verts dans le milieu.

Donc, on a trois recommandations pour ceci. La première, ce serait en concert avec les arrondissements et les quartiers, de prévoir un règlement concernant les stationnements.

3055

Qu'est-ce qu'on viserait par ce règlement-là, ce serait d'abolir la limite minimum de stationnements pour les immeubles, que ce soit résidentiel ou commercial.

3060

Et aussi, d'avoir peut-être une taxe pour limiter l'accès aux stationnements. De ce fait, ça découragerait les personnes à avoir l'auto et ça les encouragerait plutôt à aller vers le transport en commun.

3065

Notre huitième recommandation, ce serait de proposer un accès aux berges à la population. On a vu que l'accès était très difficile même avec des projets pilotes comme la plage Est ou d'autres programmes qui sont en cours actuellement.

3070

Nous voudrions avoir un meilleur accès aux berges parce qu'actuellement le long de Montréal par le sud, il y a beaucoup de berges qui sont privatisées ou avec des industries, donc c'est très difficile d'avoir accès aux berges à cet endroit.

Finalement, notre neuvième recommandation, c'est de bonifier le programme de rues partagées, de bonifier les espaces verts.

3075

Qu'est-ce que nous recommandons, c'est le développement de plus d'espaces verts dans le territoire pour atteindre un meilleur équilibre avec la vie.

Parce qu'on l'a vu, encore, dans certains de nos cours, le fait d'être en présence d'espaces verts peut souvent renforcer les sentiments de bonheur, mais aussi aider au développement et à la guérison de certaines personnes.

3080

M. DAVID ST-LAURENT :

Après tout, pour nous Montréal est une pionnière en innovation et c'est reconnu partout dans le monde.

3085

Donc, on se dit qu'on aimerait ça être fiers et que le projet dans l'est pourrait permettre, encore une fois, de faire rayonner la Métropole au travers le monde et au Québec.

LA PRÉSIDENTE :

3090

Merci beaucoup. Je m'excuse, je vous écoutais et je ne regardais pas, mais on est dans les temps.

Des questions, des commentaires?

3095

Moi, j'aimerais revenir parce qu'un moment donné ça allait vite et je ne le voyais pas. Voulez-vous me redire votre recommandation numéro 4? Parce que dans le mémoire, elles ne sont pas numérotées, fait que là, je ne me retrouvais plus.

3100

Oui, O.K. Mixité d'usages à laquelle l'inclusivité sociale est une composante. Comment vous définissez l'inclusivité sociale?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3105

L'inclusivité sociale, c'est sûr qu'au niveau de mixité d'usages, une mixité aussi au niveau des logements, bon, des logements abordables, des logements sociaux pour que ce soient des quartiers où vivent des gens avec revenus divers.

Et vraiment prendre en compte l'ensemble de la population dans la conception des développements des quartiers.

3110

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Bien, c'est ce que j'avais compris, mais je voulais juste m'en assurer. Ça va?

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :

3115

Dans votre mémoire, vous l'avez mentionné, mais moi aussi, vos recommandations n'étaient pas numérotées dans le mémoire.

3120

Quand vous parlez de négocier avec le Port pour avoir un accès aux berges, ça fait très longtemps qu'on entend parler de ça.

3125

Le Port de Montréal, c'est une infrastructure majeure de l'Est du Canada, donc qu'est-ce que verriez comme possibilité pour accroître l'accès aux berges par rapport à ce qu'on vit actuellement?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3130

Donc, qu'est-ce qu'on pouvait voir comme option c'était comment un partage, à certains endroits. C'est sûr que le Port a beaucoup d'activités et est un port majeur, donc on ne peut pas non plus dire qu'on veut complètement le rendre à la population.

3135

Mais, d'avoir à certains endroits de petits accès, d'avoir peut-être certaines plages aménagées avec des bordures, comme ça se fait dans certains endroits dans le monde.

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :

3140

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3145 L'aménagement des rues partagées, il y toutes sortes d'aménagement possible. Vous, c'est quoi une rue partagée?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3150 Donc, une rue partagée, ça pourrait être une rue avec la possibilité aux autos de passer, mais aussi aux piétons de pouvoir naviguer dans la rue.

C'est sûr que c'est très difficile et c'est nouveau, à Montréal. Dans le sens où c'est très peu utilisé actuellement.

3155 Et donc, ça fait en sorte que les autos, souvent, ne vont pas savoir qu'ils entrent dans une rue partagée, ils vont être frustrés à propos des piétons.

3160 Ou le contraire aussi, les piétons ne vont pas nécessairement savoir que c'est une rue partagée, ou ils ne vont pas avoir la volonté de se la réapproprier parce qu'ils ne seront pas certains de pouvoir le faire.

LA PRÉSIDENTE :

3165 Puis les vélos ne savent pas où est-ce qu'ils vont, c'est ça?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3170 Les vélos ne savent vraiment pas où aller dans tout ça, donc c'est sûr que c'est un grand cheminement à faire et c'est de changer les mentalités, au final.

Mais, selon nous, notre vision serait de pouvoir circuler librement, les trois transports, dans la rue, mais c'est sûr que ça se fait avec des contraintes.

LA PRÉSIDENTE :

3175

Qui sont de l'ordre?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3180

Notamment, ça pourrait être de ralentir la vitesse pour les automobiles au centre-ville, ça pourrait être de mettre des endroits avec des protections, par exemple, des dos-d'âne allongés ou des...

LA PRÉSIDENTE :

3185

Merci d'avoir dit dos-d'âne parce que j'avais juste en tête des gendarmes couchés, mais j'étais certaine que ce n'était pas le vrai mot. O.K., merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3190

Les mesures standards d'atténuation des routes pourraient être envisagées pour limiter la vitesse des voitures et permettre un meilleur partage de la rue.

LA PRÉSIDENTE :

3195

Merci. D'autres questions?

LE COMMISSAIRE CHARLES :

3200

Oui, merci. En fait, tout le monde s'entend que l'Est de Montréal doit être revitalisé. D'ailleurs, c'est un peu là-dessus que porte votre mémoire.

3205

Mais également, on a entendu beaucoup, beaucoup de personnes nous parler que revitalisation entraîne forcément les courants bourgeois.

Nous savons que dans l'Est, il y a beaucoup de territoires qui sont des zones ciblées, un peu plus de pauvreté.

3210

Que pensez-vous en termes de stratégie pour maintenir les personnes vulnérables qui habitent l'Est pour qu'elles puissent rester dans une zone revitalisée, dans une zone où la qualité de vie va être améliorée et non pas se déplacer un peu plus loin?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3215

C'est sûr que l'embourgeoisement c'est un phénomène qui est difficile à contrôler. Nous, on pense qu'implémenter le règlement 20/20/20, ce serait quelque chose d'intéressant aussi de forcer les promoteurs à construire des logements abordables et sociaux.

3220

On trouve que la Ville de Montréal devrait redoubler d'effort aussi, avoir de meilleures discussions avec les différents types de gouvernement, mettre sur plan un réel plan concret pour construire du logement social, à Montréal, pour une population qui en a vraiment besoin.

LE COMMISSAIRE CHARLES :

3225

Merci.

M. DAVID ST-LAURENT :

3230 J'aimerais renchéirir la question. On a mentionné l'exemple à Rosemont du...

LE COMMISSAIRE CHARLES :

3235 Technopôle Angus.

M. DAVID ST-LAURENT :

3240 Oui, le Technopôle Angus, merci beaucoup. Puis, on parlait de développer, mais on a des projets déjà concrets qui existent d'une intégration de gens plus vulnérables et d'un vrai maillage social.

Donc, on a une expertise qui se bâtit au pays, puis on aimerait vraiment pouvoir l'appliquer dans l'Est de Montréal.

3245 Je pense qu'on sait comment faire, mais il faut juste qu'il y ait un certain courage politique pour appliquer une vraie stratégie qui pourrait englober un développement cohérent dans l'Est.

LA PRÉSIDENTE :

3250 Merci.

LE COMMISSAIRE CHARLES :

3255 Merci beaucoup.

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :

3260 Petite question. On a remarqué, en tout cas, j'ai remarqué que vous ne mentionniez pas le REM nulle part, mais vous avez un projet de tramways très étoffé.

Puis, je me suis demandé pourquoi vous ne profitez pas de ce projet-là que vous avez développé pour peut-être le présenter à la RTM qui travaille là-dessus actuellement?

3265 Parce que justement, c'est ça, là, il n'y a pas de REM, ça veut dire que c'est une solution que vous voyez en remplacement du REM?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3270 On a vu que le projet du REM, actuellement, battait beaucoup de l'aile et il n'était pas sûr de le faire jusqu'au bout dans l'Est. Donc, on s'était dit que l'alternative qu'on pourrait avoir au REM et c'est un projet avec lequel on est arrivés.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

3275 Je pense que les gouvernements ont mentionné, le gouvernement de la CAQ qui avait l'intention de faire le REM, mais d'enlever la portion Centre-ville à cause de l'opposition citoyenne.

3280 Nous, on pense que ce projet-là, sans la connexion au centre-ville, c'est un projet qui ne fonctionne pas. C'est pour ça que nous, on a deux connexions au centre-ville. Berri-UQAM et la Gare Centrale.

LA PRÉSIDENTE :

3285 Et le boulevard Pie-IX.

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :

3290 Le REM est connecté avec la ligne verte, mais là, il n'y en a plus, mais il y a un bureau de projet, alors c'est la RTM, Ville de Montréal, puis le ministère des Transports.

LA PRÉSIDENTE :

3295 C'est beau, Messieurs?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

On vous remercie.

3300 **LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :**

Oui, merci bien.

LA PRÉSIDENTE :

3305 Merci beaucoup, Messieurs.

LE COMMISSAIRE CHARLES :

3310 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

3315 Bon retour et je me souhaite aussi un bon retour à la maison. Je déparle. Merci beaucoup, bonsoir.